

L' Histoire Du Vieux Et Du Nouveau Testament

Fontaine, Nicolas Paris, 1686

Agag épargné.

urn:nbn:de:hbz:466:1-68433

Philistins. Ce miel plaist pour un temps, dit saint Ambroise: Mais ensin il donne la mort, comme il eust fait infailliblement à Jonathas, si la grandeur de ses actions passées n'eust merité qu'on oubliast cette dernière.

Agag épargné. 1. Rois 15.



Es pechez des Amalecites estant montez jusqu'à L'An leur comble, Dieu par Samuel ordonna à Saül du M. de les détruire entierement, sans rien épargner, & Avant sans reserver la moindre chose de tout ce qui leur J.C. appartenoit. Saül executa cet ordre de Dieu, & il alla avec plus de deux cens mille hommes contre ce peuple idolâtre. Mais il interpreta à sa fantaisse le commandement qu'il avoit receu de Dieu, au-lieu d'obeir simplement à sa voix. Il consentit qu'on épargnast ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux, sous prétexte d'en faire un facrisice, & il K. 2

rs

n

le

il

1=

le 1s 1-

in he & l, e-os

és ne du vit ui ce & ut uil e-

if-

de

e,

un

S,

ue

e;

21-

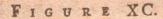
12

les

hi-

206 L'HIST. DE LA SAINTE BIBLE.

fauva Agag leur Roy. Dieu fut irrité de la temerité avec laquelle ce Prince osoit éluder ses ordonnances, & commanda à Samuel d'aller témoigner à Saül, qu'il se repentoit de l'avoir éleu pour Roy. Samuel trouva que ce Prince s'estoit déja fait élever un are de triomphe pour une victoire dont luymelme avoit terny toute la gloire par sa desobeissance. Saul vint au-devant du Prophete Samuel, & luy dit qu'il avoit accomply ponctuellement l'ordre du Seigneur. D'où vient donc, dit Samuel, que j'entens ces cris de bestes & de troupeaux? Saul répondit que le peuple les avoit reservez pour les immoler à Dieu. Mais cefaint Prophete animé de zele, representa à ce Prince orgueilleux sa bassesse passée, & la bonté avec laquelle Dieu l'avoit élevé sans aucun merite à la dignité royale. Cependant qu'après cela il s'estoit laisse aller à un interest honteux, qui l'avoit empesché d'obeir fidellement à la voix de Dieu. Il luy fit voir quelle horreur Dieu avoit de ses facrifices; Que c'est principalement l'obeissance qu'il exige de tous les hommes; Qu'il la prefere à toutes les autres victimes; Que la desobeissance est comme un peché d'idolatrie, parce que celuy qui ne veut obeir qu'à luy-mesme, s'établit son Dieu. Il luy déclara enfin que Dieu le rejettoit, & luy osfoit son Royaume. Ce mot toucha Saül; & luy fit dire qu'il avoit peché. Mais cette confession a toûjours esté regardée comme la figure des fausses penitences, qui augmentent plus les fautes qu'elles ne les estacent, & qui attirent encore plus la colere de Dieu, qu'elles n'excitent sa misericorde. Car ce Prince se mettant peu en peine de la colere de Dieu, pria le Prophete de l'honorer devant le peuple; & son ambition fit bien voir avec quelle justice Dieu n'écoutoit point sa confession hypocrite; puisque comme il regarde plus le cœur qu'il n'écoute les paroles, il voyoit dans l'ame de ce Prince superbe, un desir pasnonné d'estre honoré des hommes. Samuel enjuite fit venir Agag Roy d'Amalec, & par un zele fidelle aux ordres de Dieu, il le fit couper en pieces, & tua par



207

par une sainte severité celuy qui avoit perdu Saül par la fausse compassion qu'il en avoit euë. Saint Ambroise dit que cet exemple doit apprendre aux Pasteurs de l'Eglise à n'user pas d'une douceur cruelle envers les pechez representez par les Amalecites, & à imiter plutost Samuel, qui sans doute avoit plus de charité que Saül: mais qui avoit en mesmetemps trop de lumiere, pour ne pas voir qu'en flatant les pechez par une fausse indulgence on perd les pecheurs, & qu'on les sauve au-contraire en guerissant leurs blessures par les remedes d'une austere penitence.

David jouë de la harpe. 1. Rois 16.



S Aul ayant esté rejetté de Dieu pour avoir esté si L'An negligent à accomplir ses ordres, Dieu choi sit du M. aussi-tost un autre Roy pour gouverner son peuple. 2934. Il se servit encore de Samuel pour l'aller sacrer: & J. C.

K 3 com-1076.